



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Système de transport sur appel téléphonique

Le service PubliCar s'étend dans le nord et le centre du canton

Le conseiller d'Etat Philippe Biéler, chef du Département des infrastructures a présenté vendredi après-midi une nouvelle offre attractive de transport public : l'élargissement du réseau du PubliCar, ce minibus qui circule à la demande dans les zones rurales à faible densité de population. Après la région d'Oron, où une expérience pilote est conduite depuis mai 1995, quatre nouvelles zones PubliCar seront créées en 1999 : Grandson, Yverdon, Echallens et Thierrens-Moudon. Le service PubliCar y remplacera les courses de ligne des bus régionaux ou des cars postaux, en dehors des heures de pointe. Financièrement, l'opération est blanche.

Le PubliCar est un système de transport sur appel téléphonique qui s'adresse à la population des zones rurales, où la demande de transport public est trop faible pour assurer une occupation suffisante des services de ligne. Dans les régions desservies par un PubliCar, les courses de ligne sont maintenues uniquement aux heures de pointe, pour le transport des écoliers et des pendulaires. Toutes les autres courses sont supprimées au profit du PubliCar.

Les minibus PubliCar n'ont ni horaire ni course régulière. Ils sillonnent leur région pour prendre en charge les voyageurs qui ont réservé leur déplacement la veille, puis les conduisent là où ils veulent aller. Ce service de porte à porte est assuré par des petits bus d'une dizaine de places.

Les nouvelles zones PubliCar qui seront créées en 1999 correspondent aux districts de Grandson, d'Yverdon-est, d'Echallens et de Moudon. Il est prévu d'étendre ultérieurement le système à d'autres régions vaudoises, comme le Pied du Jura ? Cossonay et les secteurs ruraux de la Broye.

C'est le service des cars postaux Vaud - Fribourg, basé à Yverdon-les-Bains, qui a été chargé par le Canton de mettre en œuvre le projet. La nouvelle offre sera proposée dans le projet d'horaire 1999/2000 des autobus, qui sera mis en consultation en janvier 1999. L'objectif est d'introduire cette nouvelle prestation dès le 30 mai 1999, date de

l'entrée en vigueur du nouvel horaire.

L'extension des PubliCar à quatre nouvelles zones répond à la volonté de l'Etat de Vaud d'offrir de meilleures prestations dans le transport public régional, sans dépense nouvelle. Depuis peu, le Canton est responsable d'organiser et de financer l'offre du trafic régional des transports publics. A cette fin, il dispose d'une enveloppe de 150 millions de francs, dont $\frac{3}{4}$ sont à la charge de la Confédération et $\frac{1}{4}$ à la charge du canton (Etat et communes).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 1998

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

M. Vincent Krayenbühl, chef du Service des transports, 021 / 316 73 73 M. Paul-André
Jeanmonod, directeur du centre régional des cars postaux Vaud - Fribourg, 024 / 423 44 31